

Implication de la société civile dans la collecte et la destruction d'armes à feu dans les contextes de non-conflit



Implication de la société civile dans la collecte et la destruction des armes à feu dans les contextes de non-conflit

INTRODUCTION

En 2018, les armes à feu ont fait, chaque jour dans le monde, 610 victimes (soit 223 000 personnes tuées par an)¹ dans des contextes de conflit et de non-conflit.

On estime que 85% du milliard d'armes à feu en circulation dans le monde, en 2017, étaient détenues par des civils (857 millions d'armes), ce qui représente une augmentation significative par rapport à 2006 (le nombre d'armes aux mains de civils était alors estimé à 650 millions d'armes)². La diminution du nombre d'armes à feu, de stocks d'armes à feu et de munitions détenus par la population civile constitue donc un moyen important de réduire le nombre d'armes circulant dans le monde. Les initiatives de désarmement des civils (IDC) sont l'une des stratégies permettant d'atteindre cet objectif. Les IDC sont généralement pilotées avant tout par l'État, principalement par le secteur militaire. Cependant, il existe plusieurs exemples positifs d'implication de la société civile dans la conception et la mise en œuvre des IDC, ce qui a permis de renforcer l'efficacité, la durabilité, la légitimité et la transparence de ces campagnes.

Ce bref document d'information met en évidence l'implication de la société civile dans des IDC et il formule des recommandations visant à encourager la mise en place de partenariats avec les autorités étatiques dans le cadre d'actions de collecte et de destruction d'armes à feu menées dans des contextes de non-conflit. Les exemples mentionnés dans ce document proviennent de cinq des principaux États dans le monde (Argentine, Australie, Brésil, Mexique et le Royaume Uni) qui mènent ce type de désarmement de civils. La première section présente la définition du désarmement civil ainsi que les différentes catégories d'initiatives de ce type. La deuxième partie explique les principales caractéristiques d'une IDC et la troisième partie propose des recommandations pour la mise en œuvre de ce type d'initiatives. La quatrième section illustre, en termes pratiques, les avantages de l'implication de la population civile dans ce type d'actions et la manière dont la société civile peut contribuer à la réussite d'une IDC. Enfin, la dernière section propose d'autres références bibliographiques sur ce sujet.

1. Qu'est-ce que le désarmement des civils (DC) ?

Le désarmement des civils (DC) consiste à retirer de la circulation et à détruire les armes légères et les munitions détenues par la population civile, en diminuant leur disponibilité et leur demande afin de réduire la violence urbaine, la violence de gangs, ou la violence post-conflit et d'encourager une culture de la paix. Même si le terme « désarmement » peut suggérer une action obligatoire (en réponse à un ordre de l'État), la plupart des initiatives mises en avant dans ce document d'information reposent sur l'adhésion volontaire des civils à ce type d'initiatives³. Les IDC reposent généralement sur des actions de sensibilisation assorties d'une stratégie structurée de collecte et de destruction des armes à feu et des munitions dans des contextes de

¹ Hideg et Frate, 2021, p.9.

² Small Arms Survey, 2020

³ Faltas, 2010, p. 8.

conflit ou de non-conflit. Les IDC ont un impact sur plusieurs dimensions des politiques de sécurité publique : elles contribuent à réduire la disponibilité, la prolifération et l'utilisation des armes à feu et des munitions dans des contextes violents et à limiter l'une des sources potentielles du marché illicite ; elles peuvent également influencer la motivation des individus à posséder des armes⁴.

2. Principales caractéristiques des IDC

Les IDC peuvent se dérouler aux niveaux local, régional ou national ; elles peuvent être une initiative autonome ou s'inscrire dans un ensemble plus large de mesures de contrôle des armes à feu. Les initiatives de plus grande envergure, portée et durée requièrent généralement l'implication de l'État. Parmi les parties prenantes susceptibles de piloter une IDC, on peut distinguer trois groupes :

- Les autorités étatiques peuvent mener cette action seules (sans l'implication de la société civile) ;
- La société civile peut réaliser une IDC par ses propres moyens ;
- Les autorités étatiques et la société civile peuvent s'associer pour travailler ensemble.
 - Dans ce cas, il peut y avoir différents niveaux d'implication. Par exemple, au Brésil, la société civile a été impliquée dans presque toutes les étapes, de la conception à l'observation et à l'organisation d'événements publics concernant le processus de destruction.

En fonction des objectifs qu'elle veut atteindre, une IDC peut adopter différents formats. Cet ensemble d'objectifs détermine le type d'armes à feu et de munitions à collecter ainsi que les groupes ciblés, ce qui a un impact sur la structure et les stratégies de campagne. Une IDC peut poursuivre trois objectifs principaux :

- prévenir et réduire les décès liés aux armes à feu ;
- diminuer la demande en armes à feu ;
- prévenir le détournement des armes à feu.

Le plus souvent, les initiatives se focalisent sur le premier objectif. Par exemple, en Australie, le principal objectif du premier programme de rachat d'armes (1996) était de mettre fin aux fusillades de masse et de collecter des armes de poing et des munitions de grand calibre ainsi que leurs accessoires qui étaient détenus légalement par des propriétaires d'armes, des revendeurs et des entreprises. Une IDC peut également viser à réduire la demande en armes à feu et en munitions de la population. Dans ce cas, la collecte des ALPC peut cibler tous les types d'armes à feu et l'ensemble de la population. Le troisième objectif est lié à la prévention du détournement d'armes ; la campagne de collecte se focalise alors sur les armes à feu qui ne sont pas conservées de manière adéquate et qui présentent des risques accrus de détournement vers des marchés illicites (par exemple, les armes à feu appartenant à des parents récemment décédés⁵, à des entreprises de sécurité privée qui ont fait faillite, à des collections d'armes à feu, etc.)⁶.

⁴ Fleitas, 2010.

⁵ Pour un exemple de la manière d'atténuer le risque de détournement dans cette situation, voir la [réglementation californienne sur l'héritage des armes](#).

⁶ Le traçage des armes saisies et l'analyse des modalités des vols d'armes à feu peuvent également mettre en évidence les groupes les plus à risque et les principales sources de détournement. Pour un exemple récent, voir "[Desvio Fatal: vazamento de armas do mercado legal para o ilegal no estado de São Paulo](#)" (Institut Sou da Paz, 2022). (Consulté le 10 mai 2022). Pour un autre bon exemple de traçage qui permet de mettre à jour des canaux illicites d'approvisionnement en armes à feu, voir le rapport : "Following the Gun : Enforcing Federal Laws Against Firearms Traffickers". (consulté le 12 mai 2022).



(Source: IM Sweden – Humanium Metal Initiative, 2022)

3. Comment les initiatives de désarmement civil et de destruction des ALPC peuvent-elles être menées à bien ?

Les recommandations ci-dessous sont issues de l'étude de cinq IDC dans les pays cités dans l'introduction. Le tableau ci-dessous présente le nombre d'armes à feu collectées et détruites dans chaque pays, en privilégiant la période où cette collecte a été la plus importante :

Initiative DC	Période au cours de laquelle le plus grand nombre d'armes à feu ont été collectées	Total des armes à feu collectées au cours de la période	Source
Argentine	Juil 2007 à déc 2008 (17 mois)	107,761	(Concaro, 2012)
Australie	Oct 1996 à sept 1997 (12 mois)	700,000	(Chapman et al., 2006)
Brésil	2004-2005 (24 mois)	472,855	(ISP, 2011)
Mexique DF	Déc 2012 à juin 2013 (6 mois)	4,844	(López et García, 2004)
Royaume Uni	Juil à sept 1997 (3 mois)	162.198	(Reuter & Mouzos, 2003)

Compilation de données (Langeani, 2022)

Diagnostic

Un travail de diagnostic précis peut fournir des informations permettant de définir des objectifs efficaces afin de réduire les éventuelles résistances ou difficultés auxquelles sont confrontées les initiatives de remise des armes à feu et des munitions par les civils ; ces diagnostics permettent également d'identifier les zones prioritaires et les populations ciblées. La recherche spécifique de certaines informations peut également soutenir les phases de diagnostic et de planification. Cependant, toutes les initiatives, citées dans le présent document, ont été menées sans que la phase de diagnostic n'ait eu lieu, soit par manque de ressources, soit parce que l'IDC devait être menée dans l'urgence. Dans les cas mentionnés, il a été possible de s'appuyer sur les constats des recherches déjà menées, les sources publiques⁷ et les contributions de la société civile afin de formuler des diagnostics plus sûrs et davantage fondés sur les informations solides.

Bien qu'aucune des cinq initiatives mentionnées dans ce document n'ait mené de recherches ni établi de diagnostics spécifiques avant de planifier et de mettre en œuvre leur IDC, il est préférable de mener ce type de diagnostic en tenant compte au moins des aspects suivants :

- Prendre en compte les spécificités des groupes ciblés et le contexte de violence afin d'identifier les dates clés et les modalités pour mener à bien cette initiative :
 - Les lieux : les informations indiquant les points névralgiques de la criminalité liée aux armes à feu devraient être utilisées pour définir les régions prioritaires.
 - Les dates : prendre en compte les dates culturelles importantes liées à l'utilisation des armes à feu pour renforcer la sensibilisation et encourager la population à remettre leurs armes. Les autorités du District fédéral de Mexico ont choisi des dates de campagne proches des fêtes des saints patrons, époque durant laquelle de nombreux accidents et décès sont dus à des tirs de célébration⁸.
 - Horaires d'ouverture : il faut tenir compte des habitudes et des horaires du public ciblé (comme les heures de travail et les horaires d'ouverture des écoles et des crèches). Des alternatives devraient être proposées le week-end, lorsque la population, en général, ne travaille pas.
 - Il faudrait pouvoir disposer de structures flexibles avec des points d'itinéraire, lorsque l'opération de collecte des armes est organisée dans des circonstances exceptionnelles.
- Prendre en compte les besoins et les perceptions des femmes et des hommes qui diffèrent dans ce domaine. Même dans un contexte où les femmes ne détiennent pas des armes ou ne sont pas les premières victimes directes, les effets sur les femmes peuvent être considérables et doivent être évalués avec soin⁹.
- Collecter des informations relatives à l'utilisation des armes à feu et des munitions et à la violence armée afin de définir quels types d'armes à feu doivent être collectés et où.
- Cartographier les principales parties prenantes politiques, civiles et techniques qui doivent être impliquées dans la campagne.
 - Par exemple, dans le district fédéral de Mexico et au Brésil, alors que les armes à feu étaient principalement détenues et utilisées par des hommes, des campagnes de sensibilisation ont ciblé leurs épouses et compagnes, car celles-ci influençaient

⁷ Les enquêtes sur la criminalité et sur les victimes de la violence armée peuvent permettre de déterminer les zones où la prévalence de la criminalité armée et de l'insécurité est la plus élevée. Les bases de données sur les détenteurs d'armes peuvent permettre de comprendre le profil des civils possédant des armes et de personnaliser la campagne et ses messages.

⁸ Cesup, 2014, p.11.

⁹ Par exemple, même lorsqu'il n'est pas fait usage d'une arme, celle-ci peut être utilisée, au sein du domicile, pour menacer et perpétuer une situation de violence domestique contre des femmes et des enfants. Lorsque les armes ciblent des hommes, les femmes doivent assumer, outre la souffrance causée par cet acte, la responsabilité d'élever les enfants ; de plus, elles subissent généralement une perte de revenus.

- les décisions de leurs maris et compagnons.
- Dans plusieurs autres contextes, les chefs communautaires et religieux ont joué un rôle essentiel pour convaincre leur communauté de participer à la collecte d'armes à feu.
- Cartographier les canaux de communication et d'influence conventionnels et non conventionnels, en ligne et hors ligne, en fonction des spécificités du groupe ciblé¹⁰.
- Identifier les motivations sous-jacentes de la décision d'acheter une arme à feu en menant des recherches spécifiques ou en examinant les informations recueillies lors de recensements de la population, ou collectées par des universitaires et des organisations de la société civile. Il est utile de sonder la société civile afin d'identifier quels segments de la population sont susceptibles d'être prêts à renoncer à leurs armes ou pour comprendre les motivations qui pourraient inciter un individu à remettre son arme¹¹, car cela peut permettre d'élaborer des matériels de communication plus adaptés et plus efficaces.
- Déterminer des objectifs clairs et réalistes pour favoriser la mobilisation des groupes ciblés, créer un climat de confiance dans la campagne et assurer un monitoring efficace des actions menées.

Planification

Une planification précise permet d'élaborer des objectifs de programme réalistes et réalisables, de définir un ensemble de mesures de performance pertinent pour contrôler l'efficacité des actions menées¹², et de renforcer la légitimité de la campagne. Il est recommandé de :

- Établir des procédures sécurisées pour la collecte et l'élimination des armes à feu et des munitions ;
- Inclure les munitions¹³ dans la liste des biens qui doivent être remis ;
- Concevoir une chaîne de traçabilité courte et sécurisée des objets collectés, en définissant les méthodes de stockage et de destruction les plus appropriées en fonction des spécificités des objets ciblés ;
- Élaborer un système informatisé adapté et sécurisé (afin de permettre l'enregistrement correct, la traçabilité et le suivi des armes tout au long de la campagne).

Mesures d'incitation et d'indemnisation¹⁴

- La nature et le montant des incitations financières proposées en échange de la remise d'une arme ou autre bien connexe doivent être déterminés en fonction des objets qui devraient être collectés de manière prioritaire dans le cadre d'une IDC.

¹⁰ Le recours aux médias sociaux constitue un bon moyen d'atteindre activement des groupes spécifiques.

¹¹ En 2012, l'Institut Sou da Paz, avec le soutien de l'Institut Paulo Montenegro, a formé un groupe d'adolescents et les a chargés de concevoir et de réaliser un sondage auprès de leurs pairs dans l'un des quartiers les plus violents de la zone sud de São Paulo. Le sondage a permis de mesurer l'exposition aux armes à feu et de déterminer quels étaient les arguments les plus convaincants pour persuader un individu de remettre son arme (Prefeitura de São Paulo, 2012, p.27-28).

¹² Reeve et Lewis, 1997.

¹³ Les munitions font souvent l'objet de moins d'attention que les armes. Cependant, la réduction de la disponibilité des munitions peut apporter des résultats à court terme, lorsque ces munitions doivent être régulièrement remplacées et ont une faible durée de vie. (Baldo et Miralles, 2020, p.8).

¹⁴ Le terme d'indemnisation est plus approprié pour décrire le paiement proposé en échange de la remise obligatoire d'armes à feu. La valeur de l'indemnisation offerte doit être proche de la valeur marchande du bien (armes à feu ou accessoires, par exemple).

- Bien que cette pratique ne soit pas habituelle, le fait d'offrir également des incitations financières pour la remise des munitions augmente les chances de succès de ce type d'actions¹⁵.
- Les incitations financières et les mesures d'indemnisation se révèlent les plus efficaces.
 - Par exemple, en décembre 2012, l'IDC, menée dans le District fédéral de Mexico, a modifié le type d'incitations offertes ; celles-ci ont cessé de proposer des biens en nature ou des bons d'achat au profit de versements en espèces. Au cours des six premiers mois, 4 446 armes de poing ont été collectées, soit environ trois fois plus que l'ensemble des armes à feu collectées au cours de l'année 2011.
- Méthodes de paiement
 - Le paiement des incitations financières peut prendre plusieurs formes : paiement en espèces, par chèque, par virement bancaire, ou par le biais d'un bon d'achat associé à un mot de passe généré par l'individu concerné (permettant d'encaisser, dans un distributeur automatique, le montant de l'indemnisation de manière anonyme¹⁶).
 - Les virements bancaires ont l'inconvénient de porter atteinte à l'anonymat¹⁷ et génèrent habituellement des retards qui diminuent la confiance de la population dans la campagne, comme cela a été noté dans les expériences britannique et brésilienne¹⁸.
 - Lorsque l'indemnisation dépend d'une action d'une banque (pour encaisser le chèque ou retirer de l'argent à un guichet automatique), il est important de solliciter des établissements bancaires ayant une bonne couverture territoriale.

Remise et collecte d'armes à feu et de munitions

Garanties entourant la remise des armes

Il est recommandé que les IDC reposent sur une législation spécifique qui prévoient des garanties pour la remise des armes à feu et des munitions ainsi que des incitations afin de réduire les résistances éventuelles des civils à remettre ces biens ; il faut notamment :

- Garantir l'anonymat tant pour la remise des armes que pour la réception des incitations ;
- Accepter les armes à feu enregistrées et non enregistrées, légales et illégales. Y compris les armes à feu dont le permis de détention est expiré, les armes à usage restreint et les biens dont le numéro de série est effacé ;
- Offrir une amnistie aux propriétaires d'armes à feu afin qu'ils remettent leurs armes sans crainte de représailles ou d'amendes ;
- Permettre et encourager la remise d'armes par d'autres individus tels que les parents, les amis et les voisins ;
- S'abstenir de mettre en doute la provenance des armes et des munitions ;

¹⁵ Comme le montre l'expérience en Argentine.

¹⁶ Au Brésil, où cette méthode a été mise en œuvre avec un grand succès, la stratégie a été facilitée par le recours à une banque fédérale publique présente dans tout le pays.

¹⁷ En Argentine, la campagne a utilisé un chèque qui n'indiquait pas le nom du bénéficiaire et n'exigeait pas la vérification de l'identité de la personne qui l'encaisse au guichet.

¹⁸ Au Brésil, des plaintes liées à des retards de paiement, voire à l'absence de paiement, ont été enregistrées au début de la campagne; cela constitue une publicité négative qui peut nuire à la campagne.

- Ne pas exiger de preuve de propriété d'aucune sorte ;
- Le fait de placer les points de collecte dans un espace fermé et réservé permet de créer une zone sécurisée dans laquelle les individus peuvent remettre leurs armes, ce qui réduit les craintes des populations de subir des représailles judiciaires, lors de la remise des armes en leur possession¹⁹.

Points de collecte

Lorsqu'il s'agit de choisir l'emplacement et les modalités de mise en place de points de collecte d'armes, il est essentiel de trouver un équilibre entre les objectifs de la campagne, les préférences des groupes ciblés, les ressources disponibles et les impératifs de sécurité.

- Placer les points de collecte dans un territoire neutre permet une plus grande capillarité et réduit les résistances, notamment dans les pays ou régions marqués par un faible niveau de confiance dans les autorités étatiques et les institutions de sécurité publique.
 - Par exemple, au Royaume-Uni et en Australie, où la confiance dans les institutions étatiques et les forces de sécurité est élevée, les commissariats de police se sont révélés des lieux de remise des armes appropriés, tandis que, dans le District fédéral de Mexico et au Brésil, le choix d'églises et de centres communautaires comme points de collecte permanents ou temporaires a augmenté le nombre d'armes à feu collectées.
- La décentralisation des points de collecte permet d'atteindre davantage d'individus.
- Mettre en place un nombre minimum de points de collecte dans différentes régions du pays (par exemple : villes et zones rurales) et proposer des points de collecte mobiles pour atteindre des lieux éloignés ou répondre à des situations particulières (telle que celle concernant un collectionneur d'armes qui doit remettre des dizaines d'armes à la fois).

Pratiques en matière de réception des armes

- Il est utile de créer un site internet proposant un formulaire en ligne destiné à consigner des informations sur l'arme concernée (fabricant, calibre, etc.) et qui précise l'adresse postale du point de collecte, car cela constitue une garantie pour le détenteur de l'arme, au cas où celui-ci serait arrêté par la police et se verrait exiger de justifier la possession d'une arme illégale.
- Demander aux personnes en charge de la réception de ces armes de respecter les garanties de confidentialité et de ne pas demander ou collecter des informations personnelles.
- Dans tous les points de collecte, un agent de l'État autorisé et formé à cet effet doit s'assurer que l'arme est déchargée et sécurisée et il doit identifier son type et son modèle. Il est préférable de disposer dans ces lieux d'une salle sécurisée pour cette procédure, avec une boîte à sable pour décharger les armes en toute sécurité.

¹⁹ Faltas, 2018.



Photo 1. Boîte à sable pour décharger les armes en toute sécurité, utilisée dans un point de collecte militaire au Mexique (Source : CDMX, 2022).

- Insérer les informations relatives à l'arme (type, calibre, fabricant et numéro de série) ainsi que la photo de l'arme dans un système en ligne adapté aux besoins de la campagne de désarmement ; ce système devrait générer un code de livraison à utiliser lors du transfert de l'arme jusqu'à ce que celle-ci soit remise aux autorités étatiques.
- L'agent de l'État doit remettre à l'individu concerné un reçu numéroté attestant de la remise de l'arme, ce qui garantit la chaîne de traçabilité après la remise de cet objet.
- L'agent de l'État doit procéder à une pré-destruction de l'arme devant l'individu qui la lui remet. Les méthodes habituelles de pré-destruction incluent : la presse manuelle et hydraulique, le chalumeau oxy/acétylène (pour découper l'arme en pièces de taille importante²⁰) ou des méthodes plus simples comme une boîte à métal et une masse (pour détruire les composants clés comme les gâchettes ou le mécanisme de mise à feu).



Photo 2. Exemple de masse et de boîte en fer donnés par une ONG de São Paulo à la police municipale de São Paulo pour effectuer la pré-destruction des armes dans les points de collecte. (Source : Institut Sou da Paz)

²⁰ Le Bureau de l'alcool, du tabac, des armes à feu et explosifs (ATF) des États-Unis a élaboré d'utiles [Lignes directrices sur la manière de désactiver de façon permanente différents types d'armes](#) (armes de poing, fusils, etc.) avec des torches. (consulté le 05 mai 2022).

- L'arme à feu mise hors d'usage doit ensuite être scellée dans un sac muni d'un code d'identification, ou bien elle doit (dans le cas d'armes de taille plus grande) être munie d'une étiquette numérotée à des fins d'identification.
- Définir des protocoles adaptés aux acteurs qui détiennent un nombre important d'armes (par exemple, les revendeurs, les collectionneurs, les entreprises et les magasins en faillite) ou aux armes lourdes (ex. : mitrailleuses et fusils).

Stockage²¹

- Dans les points de collecte situés dans les bâtiments des forces de l'ordre ou de l'armée ou dans d'autres lieux offrant des conditions de sécurité adéquates, un rapport sur toutes les armes collectées doit être publié quotidiennement et signé par les différentes parties prenantes afin d'accroître la légitimité de ce processus.
- Les armes doivent ensuite être transférées dans une caisse cadenassée et doivent être stockées dans une armurerie ou un espace équivalent. L'État doit mettre en place un protocole pour assurer régulièrement le transfert des armes vers le site de destruction.
- Les points de collecte qui ne sont pas dotés d'une structure de pré-destruction ou qui sont situés dans des bâtiments civils doivent bénéficier d'une protection effectuée par des militaires ou par des forces de l'ordre pendant les heures d'ouverture, et le personnel doit être chargé de retirer les armes des points de collecte à la fin de chaque journée.

Destruction

La meilleure manière de retirer de la circulation les armes à feu et les munitions collectées est de les détruire et cela, pour plusieurs raisons, notamment pour des raisons de sécurité mais également parce que cela accroît la confiance dans le programme. Pour ce faire, la chaîne habituelle des actions menées dans les pays étudiés était la suivante :

- Définir un plan de destruction efficace impliquant différentes parties prenantes ayant des connaissances techniques et une influence politique, ce qui inclut les acteurs de la société civile ; il faut également prendre en compte les facteurs suivants ²² :
 - Les quantités, types et conditions des armes et munitions à détruire ;
 - Le lieu où détenir les biens à détruire (par exemple : ces biens peuvent devoir être centralisés dans un lieu pour y être inventoriés et préparés pour être détruits ; dans d'autres cas, ces biens peuvent avoir déjà été inventoriés et préparés pour être détruits dans le point de collecte).
 - La nécessité de recourir à des convois armés pour le transport des objets collectés ;
 - La nécessité de définir la méthode de destruction²³ à utiliser pour les armes à feu et les munitions²⁴.

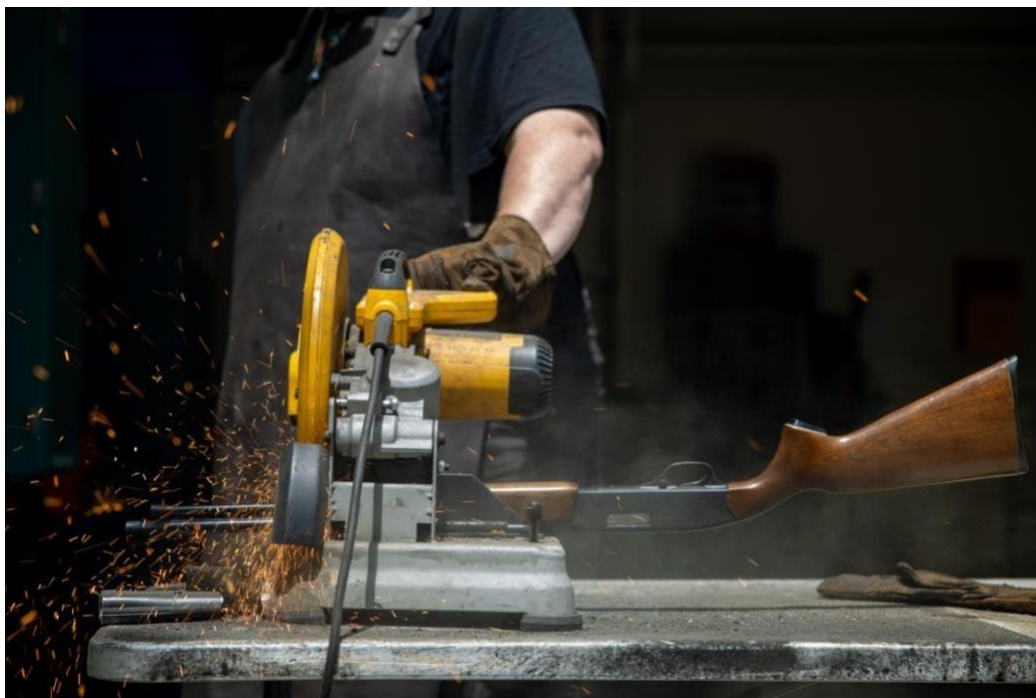
²¹ Les armes à feu et les munitions constituent toutes deux des matériels qui peuvent facilement être détournés et il est nécessaire de prendre des mesures adéquates pour prévenir ce type de détournement. Cependant, les munitions, en raison de leur risque d'explosion, exigent d'autres stratégies d'atténuation et mesures de sécurité.

²² Meek et Stott, 2004.

²³ Meek et Stott (2004, p.14) proposent des critères utiles pour choisir la méthode la plus adaptée. De plus amples informations peuvent être trouvées dans le [document publié par UNIDIR](#) : A Guide to the Destruction of Small Arms and Light Weapons: The Approach of the South African National Defence Force.

²⁴ Saferworld propose une [liste exhaustive de méthodes](#) qui incluent des méthodes simples et peu coûteuses ainsi que d'autres méthodes plus sophistiquées et parfois coûteuses (2012, pp.9-10). (consulté le 10 mai 2022).

- Communiquer de manière transparente les informations sur le processus de destruction (avant, pendant et après) afin d'accroître la confiance de la population²⁵ et encourager son implication dans le programme de collecte des armes à feu ;
- Les cérémonies publiques de destruction (à l'aide d'un véhicule de broyage, par exemple) peuvent contribuer à accroître la transparence et la confiance de la population, mais peuvent se révéler risquées dans certains contextes ;
- La réalisation d'audits internes et externes pour garantir la destruction de tous les biens collectés.



(Source: IM Sweden – Humanium Metal Initiative, 2022)

Monitoring et transparence

Il est essentiel d'effectuer le monitoring des indicateurs de la campagne afin d'évaluer l'impact des actions menées²⁶ et améliorer la réalisation des objectifs (en cours ou ceux fixés pour de nouvelles campagnes). La publication transparente d'informations et d'analyses favorise la mobilisation et la confiance, et permet d'assurer la responsabilisation.

- Évaluer les indicateurs immédiatement avant, pendant et après la campagne ;
- Alimenter avec des informations brutes et consolidées un système officiel unique accessible au public ;
- Fournir de manière systématique des rapports officiels publiquement accessibles (les rapports de la FCC – Federal Communications Commission – du Royaume-Uni constituent de bons exemples

²⁵ L'Institut Sou da Paz et les responsables de la mairie de São Paulo ont été invités par l'armée brésilienne à assister à un processus de remise et de destruction d'armes en juillet 2013. Une nouvelle machine de broyage a été présentée à cette occasion. Les pièces collectées ont ensuite été acheminées vers une aciérie pour y être fondues, ce qui a mis fin au processus de destruction. Pour [l'article complet cliquer ici](#). (Consulté le 2 mai 2022).

²⁶ En Australie par exemple, le monitoring de ces indicateurs a montré que le programme de rachat des armes à feu et la législation sur le contrôle des armes à feu ont réduit de manière significative le taux d'homicide dans la décennie qui a suivi cette action (1997-2007) (Bartos et al., 2020).



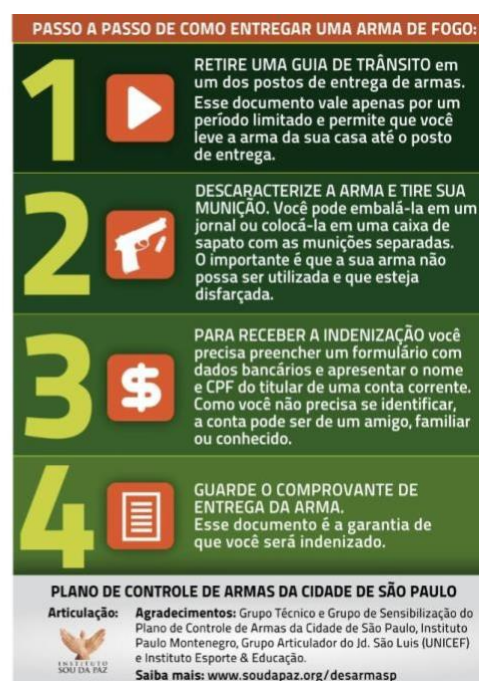
de rapports détaillés).

- L'enregistrement et la publication du numéro de série et d'autres informations relatives aux armes détruites confirment clairement que ces armes ont été retirées de la circulation²⁷, et permettent de déclencher des alertes en cas de détournement ;
- Le fait d'inviter des médias et des organisations indépendants à évaluer et à vérifier ces informations peut créer un climat de confiance et stimuler le contrôle par la société civile ;
- Des audits internes sont également recommandés (un bon exemple est celui réalisé par l'Australian National Audit Office en 1997).

Campagnes de communication et de sensibilisation

- Il est recommandé de faire la promotion de ces campagnes dans les médias de masse, par le biais de partenariats ou de publicités payantes, en prévoyant à cet effet un budget spécifique ;
- Mobiliser des stratégies de communication non conventionnelles, telles que les conférences données par des prêtres dans le District fédéral à Mexico et au Brésil, ou les événements culturels organisés en Argentine ;
- Faire connaître et communiquer un protocole simplifié décrivant, étape par étape, le processus de remise des armes à feu et des munitions ;
- Le fait de donner une publicité maximale au désarmement des civils et à la destruction des armes démontre également la volonté des autorités étatiques de réduire la violence et l'insécurité ;
- Le fait d'inscrire une IDC dans le cadre d'une action plus vaste en faveur de politiques de contrôle des armes à feu, telle que la lutte contre l'utilisation illicite des armes à feu et le trafic d'armes et de munitions, peut contribuer à convaincre davantage d'individus d'adhérer à ces initiatives de remise d'armes à feu.

²⁷ Faltas, 2018.



Photos 3 et 4. Exemples de dépliant d'information d'une campagne menée au Brésil. Ces dépliant présentent des orientations simples détaillant, étape par étape, le processus pour remettre des armes à feu de manière volontaire et pour percevoir des indemnités financières (Source :Institut Sou da Paz²⁸).

Durabilité

Pour garantir la durabilité politique et financière de la campagne ainsi que sa continuité, il est recommandé de :

- Adopter un texte de loi portant création de la campagne et y allouer un budget public spécifique ;
- Établir des indicateurs et un processus de monitoring clairs et préciser les conditions de la participation de la société civile à toutes les phases de la campagne afin de prévenir, dans la mesure du possible, l'interruption du programme ;
- Pour éviter que la campagne ne tombe peu à peu dans l'oubli, il est important de mener une action dans ce domaine au moins une fois par an, en y allouant des investissements publics, afin de créer un environnement qui encourage la remise de ces armes.
- Par exemple, créer une « semaine ou un mois du désarmement des civils²⁹ » et faire en sorte que les autorités étatiques, la presse et la société civile se mobilisent afin d'organiser, pendant cette période, un débat public.
- Les crimes commis avec des armes à feu³⁰ qui attirent l'attention au niveau national constituent une bonne occasion de réengager un large dialogue, une fois que la population se montre davantage disposée à examiner le risque des armes à feu. De plus, ces moments offrent aux médias traditionnels l'occasion de parler de la campagne.

²⁸ Cet exemple et d'autres peuvent être téléchargés à l'adresse suivante : <https://desarmasp.wordpress.com/materiais/downloads/> (consulté le 23 mai 2022).

²⁹ Par exemple, la journée des Nations unies de la destruction des armes légères (9 juillet), le mois d'amnistie de l'Union africaine (septembre) ou la journée sud-américaine pour le désarmement volontaire (15 mars).

³⁰ La plupart des campagnes étudiées ont été conçues à la suite d'un crime qui a choqué la société. Au Brésil, une fusillade de masse dans une école de Rio de Janeiro en 2011 (qui s'est soldée par l'assassinat de 12 élèves) a été exploitée positivement afin de relancer les matériels de campagne. [Disponibles ici](#) (consulté le 17 mai 2022).

4. Comment la société civile peut-elle piloter ou soutenir ces efforts ?

Les recommandations suivantes concernent l'implication de la société civile dans toutes les étapes d'une IDC et elles mettent en lumière les avantages qui en découlent afin d'assurer la réussite et à la durabilité de ces initiatives.

La société civile peut jouer plusieurs rôles dans une IDC :

- **Diagnostic et planification** : Aider à identifier, lors de la phase de diagnostic, les lieux et les quartiers où le taux de détention d'armes à feu est le plus élevé ainsi que les motivations qui sous-tendent la décision d'acheter une arme et les arguments clés pour persuader chaque propriétaire d'armes à feu de remettre son arme. La société civile peut également contribuer à déterminer les points de collecte les plus appropriés (territoires de neutralité) et les heures d'ouverture les plus adaptées.
- **Structuration et financement** : Mobiliser le secteur privé et le convaincre de soutenir ces initiatives en contribuant à la campagne – financièrement ou en nature.
 - Ce soutien pourrait permettre d'équiper les points de collecte avec des ordinateurs, des presses hydrauliques pour la destruction des armes, des voitures fourgonnettes permettant de collecter des armes de manière itinérante, des tracts et des affiches. Il est utile de négocier des partenariats avec les entreprises de médias pour obtenir des créneaux disponibles dans la grille de programmation.
- **Communication et persuasion** : Hiérarchiser les publics ciblés et sélectionner les arguments clés adaptés aux différents groupes (jeunes hommes, personnes âgées, femmes et autres) et définir les supports de communication les plus efficaces (dépliants, affiches, vidéos, merchandising, spots TV et radio).
 - Recruter au sein de la société civile des associations, des groupes religieux, des clubs sportifs qui pourraient soutenir la diffusion de la campagne, et agir comme agents de persuasion au sein de la communauté.
- **Vérification et contrôle** : Les partenaires de la société civile peuvent être présents lors de la remise des armes aux agents de l'État, ce qui peut renforcer la transparence, la crédibilité et la vérification du nombre d'armes remises.
 - Un certain nombre de parties prenantes peuvent être présentes au stade de la pré-destruction pour s'assurer que les armes parviennent jusqu'au stade final de leur élimination.
 - Pendant la phase finale de la destruction, des cérémonies publiques peuvent être organisées en présence de représentants de la société civile, ce qui peut également contribuer à créer un climat de confiance eu égard à cette campagne.

Quels avantages les autorités étatiques peuvent-elles retirer d'un partenariat avec la société civile ?

- **Efficacité** : La société civile est proche du terrain et son implication peut renforcer la campagne de désarmement des civils en fournissant des informations plus précises (par exemple : indiquer les quartiers les plus problématiques ou les groupes à cibler et contribuer à personnaliser les messages à l'intention de chacun des groupes ciblés) ; la société civile peut également aider à choisir et à recruter des partenaires locaux, ce qui permet d'étendre la capillarité du réseau du point de collecte.
- **Confiance et légitimité** : Dans de nombreux pays, la population accorde peu de confiance aux acteurs publics. L'implication authentique de la société civile peut contribuer à instaurer un climat de confiance eu égard à ce type d'initiatives. Dans le même ordre d'idées, certains individus peuvent

craindre de se rendre dans un poste de police pour y remettre leur arme. La création de points de collecte dans les espaces communautaires peut réduire ces résistances. Dans les deux cas, la présence de dirigeants communautaires aux points de collecte peut contribuer à créer un environnement sécurisé et accueillant pour la population.

- **Durabilité** : Les initiatives de désarmement des civils sont habituellement exposées à des risques d'interruption, en particulier lors de changements de gouvernement. La société civile au Brésil, en Argentine et au Mexique a contribué à prévenir l'arrêt de ces campagnes et à assurer l'institutionnalisation et la durabilité de ce type d'initiatives.

Conclusion

L'efficacité et la durabilité des initiatives de désarmement des civils sont accrues lorsque ces actions s'inscrivent dans le cadre d'un plan plus large de contrôle des armes et d'une législation dans ce domaine et lorsqu'elles sont pilotées conjointement par l'État et la société civile. Il est plus facile d'inciter des individus à remettre leurs armes si la population perçoit clairement que l'État mène des actions déterminées pour assurer la sécurité publique et résoudre les conflits et qu'il s'emploie dans le même temps à retirer de la circulation les armes illicites.

Les actions menées conjointement par l'État et la société civile s'appuient sur les points forts de chacun de ces partenaires dans ce domaine. D'une part, l'État peut assurer à une IDC son ampleur, sa longévité ainsi que la technologie et les ressources nécessaires ; d'autre part, la société civile apporte une connaissance du terrain, une capacité de mobilisation et contribue à la transparence et la confiance accordée à ces initiatives.

L'impact du désarmement des civils ne réside pas seulement dans les armes qui sont retirées de la circulation mais aussi dans son caractère symbolique³¹. Ce type d'initiatives proclame que les efforts de résolution des conflits au sein de la société reposent sur la reconnaissance de la responsabilité individuelle. Dans le même ordre d'idées, certains chercheurs³² ont signalé que la valeur de ce type d'initiatives ne doit pas être mesurée uniquement en fonction du nombre d'armes collectées ou des indicateurs de criminalité, mais également à l'aune de la mobilisation de la population et de sa volonté de traiter cette question et de faire pression en faveur de mesures de contrôle des armes dans chaque contexte.

Références

- Amnesty International. (2022). Violence par arme à feu – informations clefs [En ligne]. Disponible sur : <https://www.amnesty.org/fr/what-we-do/arms-control/gun-violence/> (Consulté le 1^{er} avril 2022).
- Chapman, S., Alpers P., Agho K. & Jones, M. Australia's 1996 gun law reforms: faster falls in firearm deaths, firearm suicides, and a decade without mass shootings. *Injury Prevention* 2006;12:365-372. Disponible sur : <https://injuryprevention.bmj.com/content/12/6/365>. (Consulté le 2 mai 2022).
- Baldo, A. M. et Miralles, M. M. (2020). Profiling Small Arms Ammunition in Armed Violence Settings. Disponible sur : <https://unidir.org/sites/default/files/2020-12/Profiling%20Small%20Arms%20Ammunition%20Handbook%20-%20Final.pdf> (Consulté le 23 mai 2022).
- Bartos, B.J., McCleary, R., Mazerolle, L., and Luengen, K. (2020). Controlling Gun Violence: Assessing the Impact of Australia's Gun Buyback Program Using a Synthetic Control Group Experiment. *Prev Sci* 21,

³¹ Faltas, 2018.

³² Wintermute, Garen in Wogan, J.B. (2013)

pp.131–136. <https://doi.org/10.1007/s1121-019-01064-8>. (Consulté le 8 juin 2022).

- Centro de las Naciones Unidas Regional para la Paz, el Desarme y el Desarrollo en América Latina y el Caribe (UNLIREC) (2015). *Violencia Armada, Violencia por Motivos de Género y Armas Pequeñas: Sistematización de datos disponibles en América Latina y Caribe*. Disponible sur : http://unlirec.screativa.com/wp-content/uploads/2018/05/ViolenciaArmadaViolencia_Motivos_Genero_ArmasPequenas-ESP.pdf (Consulté le 25 mai 2022).
- CDMX (2022). 'Comunicación - Fotos' [En ligne]. Disponible sur : <http://data.sds.cdmx.gob.mx/desarme> (Consulté le 15 mai 2022).
- Concaro, C. (2012) 'Políticas de desarme en la Argentina', *Voces en el Fénix*, 3 (15), p64–69. Disponible sur : http://www.vocesenelfenix.com/sites/default/files/numero_pdf/Voces.N.15.baja_.pdf (Consulté le : 16 avril 2022).
- Département du Trésor (USA). (2014). *Following the Gun: Enforcing Federal Laws Against Firearms Traffickers*. Createspace Independent Pub.
- Faltas, S. (2018). 'Controlling Small Arms: practical lessons in civilian disarmament and anti-trafficking', *BICC: Knowledge Notes*, 3. Disponible sur : https://www.bicc.de/uploads/tx_bicctools/bicc_Knowledge_Note_3_2018_Controlling_Small_Arm_s.pdf (Consulté le : 15 avril 2022).
- Fleitas, D. M. (2010) 'Los Planes de Recolección de Armas en Latinoamérica', p1–45. Disponible sur : https://checkado.com/wp-content/uploads/2011/11/informe_fleitas.pdf (Consulté le : 07 avril 2022).
- Hazeltine, M. D., Green, J., Cleary, M. A., Aidlen, J. T. et Hirsh, M. P. (2019) 'A Review of Gun Buybacks', *Current Trauma Reports*, 5 (4), pp. 174–177. doi: 10.1007/s40719-019-00180-8. Disponible sur : <https://link.springer.com/article/10.1007/s40719-019-00180-8> (Consulté le : 30 mars 2022).
- Hideg, G. et del Frate, A. A. (2021). *Still Not There. Global Violent Deaths Scenarios, 2019–30*. Disponible sur : <https://www.smallarmssurvey.org/sites/default/files/resources/SAS-SANA-BP-GVD-scenarios.pdf> (Consulté le : 28 mars 2022).
- Instituto Sou da Paz (ISDP). (2011). "Implementação do Estatuto do Desarmamento: do papel para a prática". Disponible sur : <https://soudapaz.org/o-que-fazemos/conhecer/pesquisas/controle-de-armas/estatuto-do-desarmamento/?show=documentos#1616> (Consulté le : 15 mars 2022). Une version anglaise proposant un résumé est disponible sur : <https://soudapaz.org/en/results/?show=guncontrol#guncontrol-9>.
- Langeani, B. (2021). *Arma de fogo: gatilho da violência*. 1^{er} édition, Editora Telha.
- López C. C. and García, S. S. G. (2004). 'Cesup: Serie Buenas Prácticas. Volumen I: "Por tu familia, desarme voluntario"'. Disponible sur : http://cesup.org/wp-content/uploads/2021/04/BUENAS.PRA%CC%81CTICAS.VOL_1.CESUP_.pdf (Consulté le : 30 mars 2022).
- ONUDC. (2019). *Global Study on Homicide 2019* (Vienna, 2019). Disponible sur : <https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/gsh/Booklet1.pdf> (Consulté le : 30 avril 2022).

2022).

- Otamendi, M.A. et DerGhougassian, K. (2017). After #NiunaMenos: The Persistent Threat of Firearms at Home. Disponible sur : https://ri.conicet.gov.ar/bitstream/handle/11336/76310/CONICET_Digital_Nro.90339e30-0c3f-4506-a200-aca33a776c22_A.pdf?sequence=2&isAllowed=y (Consulté le : 25 mai 2022)
- Reeve, G. et Lewis, M. (1997). The Gun Buy-Back Scheme – Audit Team’. Disponible sur : https://www.anao.gov.au/sites/default/files/anao_report_1997-98_25.pdf?acsf_files_redirect (Consulté le : 25 mars 2022).
- Santaella-Tenorio, J. Cerdá, M., Villaveces, A. et Galea, S. (2016). ‘What Do We Know about the Association between Firearm Legislation and Firearm-Related Injuries?’, *Epidemiologic Reviews*, 38(1), pp. 140–157. doi: 10.1093/epirev/mxv012. Disponible sur : <https://academic.oup.com/epirev/article/38/1/140/2754868> (Consulté le : 18 avril 2022).
- Secrétariat de la Déclaration de Genève t (2015). Executive Summary. Global Burden of Armed Violence 2015: Every Body Counts. Cambridge: Cambridge University Press. pp. 1–10. Disponible sur : : <<https://www.cambridge.org/core/books/globalburdenof-armed-violence-2015/BAA760BC8A47A8E9A11CAB915F85CF78>>.
- Small Arms Survey (2020). ‘Global Firearms Holdings’ [Online]. Disponible sur : <https://www.smallarmssurvey.org/database/global-firearms-holdings> (Consulté le : 30 mars 2022).
- Sutton, H (2011). “Taking Action Locally to Prevent Gun Violence in São Paulo” Disponible sur : <https://soudapaz.org/en/results/?show=guncontrol#guncontrol-11>
- Wogan, J.B (2013). Cities Rethink Gun Buyback Programs. Disponible sur : <https://www.governing.com/archive/gov-cities-rethink-gun-buyback-programs.html> Consulté le : 30 mai 2022).

Autres références

- DeClerq, D. (1999). Report 13: Destroying small arms and light weapons: Survey of methods and practical guide. Disponible sur : <https://reliefweb.int/report/world/destroying-small-arms-and-light-weapons-survey-methods-and-practical-guide> (Consulté le : 4 mai 2022).
- Meek, S. et Stott, N. (2004). A Guide to the Destruction of Small Arms and Light Weapons: The Approach of the South African National Defence Force. Disponible sur : <https://www.unidir.org/publication/guide-destruction-small-arms-and-light-weapons-approach-south-african-national-defence> (Consulté le 30 avril 2022).
- Nigeria’s Presidential Committee on Small Arms and Light Weapons (PRESCOM) et Small Arms Survey. (2021). Nigeria: National Small Arms and Light Weapons Survey. Chapitre 4. Disponible sur : <https://www.smallarmssurvey.org/resource/nigeria-national-small-arms-and-light-weapons-survey> (Consulté le 14 mai 2022).
- Prefeitura de São Paulo. (2012). “A Campanha de desarmamento e controle de armas - A experiência da cidade de São Paulo”. Disponible sur : https://www.prefeitura.sp.gov.br/cidade/secretarias/upload/seguranca_urbana/Campanha%20de%20Desarmamento%20%281%29.pdf (Consulté le 29 mars 2022).



International Action Network on Small Arms

- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). (UNDP). (2001). Safe and Efficient Small Arms Collection and Destruction Programmes: A Proposal for Practical Technical Measures. Disponible sur : http://www.navedu.navy.mi.th/stg/databasestory/data/laukniyom/workjob/bigcountry-workjob/UN-Publications/052-safe_and_efficient_small_arms_collection_destruction.pdf (Consulté le 19 mai 2022).
- Safeworld. (2012). Training materials/toolkits: Small arms and light weapons control [Online]. Disponible sur : <https://www.saferworld.org.uk/resources/publications/713-small-arms-and-light-weapons-control> (Consulté le : 30 avril 2022).
- Small Arms Survey. (2019). Gender-responsive Small Arms Control: A Practical Guide. LeBrun, E. (Editor). Disponible sur : <https://www.smallarmssurvey.org/sites/default/files/resources/SAS-GLASS-Gender-HB.pdf> (Acessed 5 mai 2022).
- Sutton, H (2011). Taking Action Locally to Prevent Gun Violence in São Paulo. Disponible sur : <https://soudapaz.org/en/results/?show=guncontrol#guncontrol-11> (Consulté le 13 avril 2022).

Ce document a été rédigé par Bruno Langeani. Il a été commenté par Markus Fahlbusch, Brian Wood, Peter Danssaert, Amelie Namuroy et Ivan Marques. La conception graphique a été assurée par Emily Callsen & Colton Lee.

Sponsored by:

United Nations Trust Facility Supporting Cooperation on Arms Regulation

UNSCAR



Regulate weaponry
– develop community